

N° 2022/40

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **20 octobre 2022**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Zalifaou BERNÈS, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Ernest DURAND, Cédric FABRE, Jean-Philippe MOULY, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Nelly PINEL.

Excusée : Christian BELAUT, Michèle GUIRAUD,

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : DM n° 1 – Modification du Budget Primitif 2022

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'ajuster le chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés prévus initialement pour un montant de 398 000€ à 420 000€, en raison de dépassements de crédits.

Pour ce faire, M. le Maire propose de prendre la décision modificative suivante :

Article - Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
012	Charge du Personnel et Assimilés		22 000,00 €
022	Dépenses Imprevues	22 000,00 €	
TOTAL		22 000,00 €	22 000,00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les crédits supplémentaires comme présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

